

LA CATEGORIE GRAMMATICALE DU VERBE EN FRANCAIS

Bobokalonov Odilchokh Ostonovich

PhD du departement de philologie francaise de l'Universite d'Etat de Boukhara

Oumarova Madinabonou Bakhodirovna

Mastere en II annee du departemant de philologie francaise de l'Universite d'Etat de Boukhara

Annatation. L'objet de cet article est savoir et apprendre la categorie grammaticale du verbe en français, utilisation des verbes aux phrases.

Mots clés: le verbe, la categorie, les modes, les temps, la conjugaison des verbes.

Abstract: The purpose of this article is to know and learn the grammatical category of the verb in French, use of verbs in sentences.

Keywords: the verb, the category, the modes, the times, the conjugation of the verbs.

INTRODUCTION

Le verbe est un élément central de la grammaire française. Il est le mot qui exprime une action, un état ou une existence. Ce mot peut se conjuguer pour indiquer le temps, la personne et le mode. Dans cet article scientifique, nous allons explorer la nature du verbe en français en abordant les aspects suivants : sa définition et ses fonctions, sa structure syntaxique et ses conjugaisons. Le verbe est un mot qui exprime l'action d'un sujet. Il peut également exprimer un état ou une existence. Le verbe joue un rôle majeur dans la grammaire française puisqu'il permet de construire des phrases complètes. La fonction principale du verbe est de donner du sens à une phrase. Il permet de décrire l'action ou l'état d'un sujet et d'exprimer les relations entre les différents éléments de la phrase. Le verbe peut également servir à décrire une émotion ou un ressenti. (A.E.Mamatov,,Fransuz tilining amaliy grammatikasi''Toshkent 2015)

LES METHODES

La catégorie grammaticale du verbe en français est l'une des plus importantes et des plus complexes. En effet, le verbe est la partie centrale de toute phrase et il permet d'exprimer l'action, l'état ou le processus décrit dans la phrase. Le verbe peut être décliné selon différents modes, temps, personnes et voix. Les modes les plus courants sont l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'impératif et le participe. Les temps les plus couramment utilisés sont le présent, l'imparfait, le passé composé, le futur simple et le passé simple.

La conjugaison des verbes est un aspect important de la grammaire française. La conjugaison consiste à changer la forme du verbe pour exprimer différents temps ou personnes. Par exemple, pour conjuguer un verbe au présent de l'indicatif à la première personne du singulier (je), on ajoute simplement la terminaison « -e » au radical du verbe : « je parle ». Pour conjuguer un verbe au passé composé à la troisième personne du pluriel (ils/elles), on utilise l'auxiliaire « avoir » ou « être » suivi du participe passé du verbe : « ils ont parlé » ou « elles sont parties ». (Fernand Bentolila, « Le verbe et sa conjugaison en français parle »)

Les différentes voix d'un verbe sont également importantes en français. La voix active est utilisée pour indiquer que le sujet de la phrase effectue l'action décrite par le verbe : « Jean mange une pomme ». La voix passive est utilisée pour indiquer que le sujet de la phrase subit l'action décrite par le verbe : « La pomme est mangée par Jean ».

Enfin, il existe également des verbes pronominaux qui se construisent avec un pronom réfléchi (me/m', te/t', se/s', nous/nous, vous/vous) qui change selon les personnes. Ces verbes expriment une action que quelqu'un fait sur lui-même : se lever, se coucher, se maquiller... (Bescherelle, « La conjugaison pour tous » Hatier 2019)

La structure syntaxique du verbe en français est relativement complexe. Le verbe peut être suivi d'un ou plusieurs compléments qui lui permettent de préciser son sens. Ces compléments peuvent être directs (COD), indirects (COI) ou circonstanciels. Le COD désigne le complément qui répond à la question « quoi ? » après le verbe. Par exemple, dans la phrase « J'ai mangé une pomme », « pomme » est le COD. Le COI désigne le complément qui répond à la question « à qui ? » ou « à quoi ? » après le verbe. Par exemple, dans la phrase « Il a donné une voiture à son fils », « son fils » est le COI. Les circonstanciels sont des compléments qui précisent les conditions, les moyens ou les conséquences de l'action exprimée par le verbe. Les circonstanciels peuvent être de temps, de lieu, de manière ou de cause.

En français, le verbe peut se conjuguer pour indiquer le temps, la personne et le mode. Il existe plusieurs groupes de verbes qui se conjuguent différemment. Le premier groupe comprend les verbes en -er (aimer, parler), le deuxième groupe comprend les verbes en -ir (finir, choisir) et le troisième groupe comprend tous les autres verbes. (A.I. Ivanchenko, „Grammaire française” Karo 2014)

La conjugaison du verbe dépend également du temps utilisé. Les temps simples comprennent : le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur simple. Les temps composés comprennent : le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur.

Les verbes peuvent être transitifs (qui ont un complément d'objet direct) ou intransitifs (qui n'en ont pas). Par exemple, "je mange une pomme" est une phrase avec un verbe transitif ("manger") car il y a un objet direct ("une pomme"). En revanche, "je marche" est une phrase avec un verbe intransitif car il n'y a pas d'objet direct. (L.E. Mallina, „Grammaire française” 1978)

Les verbes peuvent également être réguliers ou irréguliers en fonction de leur conjugaison. Les verbes réguliers suivent un modèle de conjugaison prévisible tandis que les verbes irréguliers ont des formes particulières qui doivent être apprises individuellement.

Les verbes sont souvent utilisés dans des phrases complexes pour exprimer des idées plus complexes. Par exemple, "Je suis allé à la plage hier parce que j'avais besoin de me détendre" utilise deux verbes ("aller" et "avoir besoin") pour exprimer l'idée que la personne voulait se détendre à la plage.

CONCLUSION

Le verbe est un élément central de la grammaire française. Il permet d'exprimer l'action ou l'état d'un sujet et d'exprimer les relations entre les différents éléments de la phrase. La structure syntaxique du verbe en français est complexe et peut être accompagnée de plusieurs compléments directs ou indirects ainsi que des circonstanciels. Enfin, la conjugaison du verbe dépend du temps utilisé ainsi que du groupe auquel appartient ce dernier. Le verbe est l'un des éléments fondamentaux de la grammaire dans toutes les langues. Il s'agit d'un mot qui exprime une action, un état ou une relation entre des personnes, des choses ou des idées. Les verbes sont souvent conjugués pour indiquer le temps (présent, passé, futur), la personne (première, deuxième, troisième) et le nombre (singulier, pluriel). Le verbe est un élément essentiel de la langue qui permet d'exprimer l'action, l'état ou la relation entre différentes entités. Il peut être conjugué pour indiquer le temps, la personne et le nombre et peut

être utilisé dans des phrases simples ou complexes pour exprimer des idées plus complexes. En conclusion, la catégorie grammaticale du verbe en français est très vaste et complexe mais elle permet d'exprimer avec précision toutes les actions et processus décrits dans une phrase. Maîtriser les différentes formes des verbs en fonction des temps , modes , voix , ainsi que les multiples exceptions peut être difficile mais c'est essentiel pour bien comprendre et s'exprimer clairement dans cette langue.

LITTERATURE

1. A.E.Mamatov „Fransuz tilining amaliy grammatikasi” Toshkent 2015
2. Fernand Bentolila„Le verbe et sa conjugaison en francais parle”
3. Bescherelle „La conjugaison pour tous” Hatier 2019
4. A.I.Ivanchenko „Grammaire francaise”Karo 2014
5. L.E.Mallina„Grammaire francaise”1978
6. <https://www.reussistescoursdefrancais.com/les-classes-grammaticales-le-verbe>
7. <https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-58757.php>